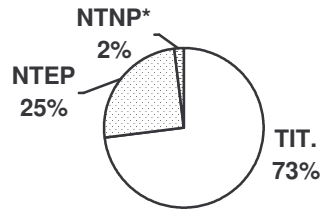


SYNDICATS SIVU, SIVOM...

	<i>effectif théorique</i>	<i>effectif recensé</i>	<i>soit</i>
collectivités avec agents	116	81	70 %
emplois permanents	424	297	70 %
agents/coll.	4	4	

RÉPARTITION PAR STATUT

La répartition est stable : la part des non-titulaires sur emplois permanent est élevée, contrairement à celle des non-titulaires sur emploi non-permanent.

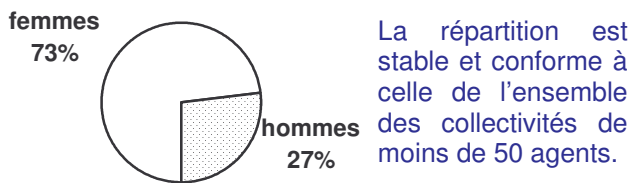


* ayant travaillé au moins un jour en 2009

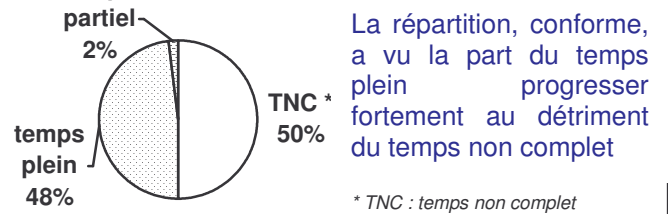
TITulaires / Non-Titu. sur Emploi Permanent / Non-Titu. sur emploi Non Permanent

EMPLOIS PERMANENTS (comparaison avec les données départementales 2009)

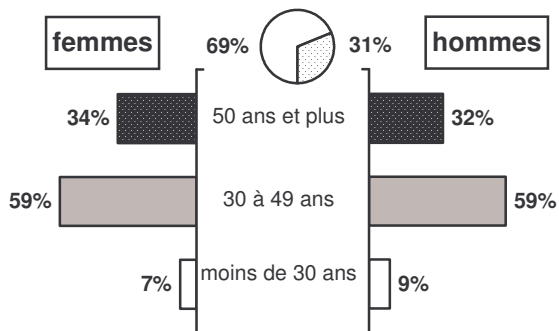
RÉPARTITION PAR SEXE



MODALITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

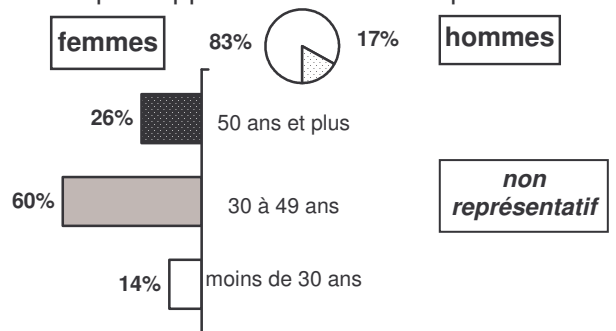


PYRAMIDE DES AGES – TITULAIRES taux par rapport au total de chaque sexe



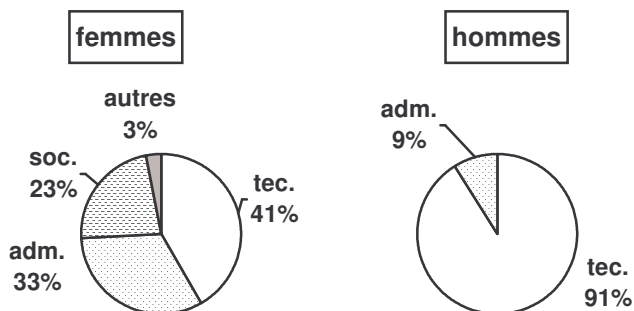
La population titulaire est légèrement moins âgée que celle de l'ensemble des collectivités ; celle des hommes a vu croître la part des 50 ans et plus de manière importante.

PYRAMIDE DES AGES – NON TITULAIRES taux par rapport au total de chaque sexe



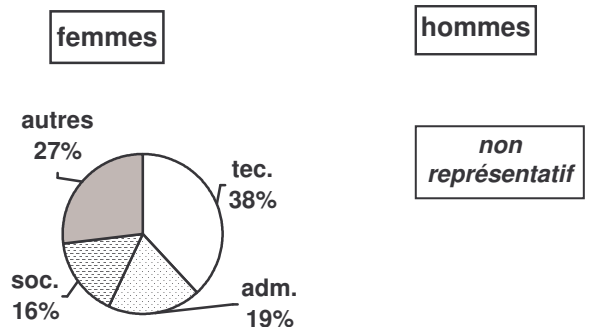
La population non-titulaire, très majoritairement féminine, semble légèrement rajeunir, mais la part des moins de 30 ans reste limitée.

FILIÈRES - TITULAIRES



La répartition des hommes est stable, toujours marquée par l'importance de la filière technique. Pour les femmes la filière sociale a fortement cru au détriment des « autres » filières.

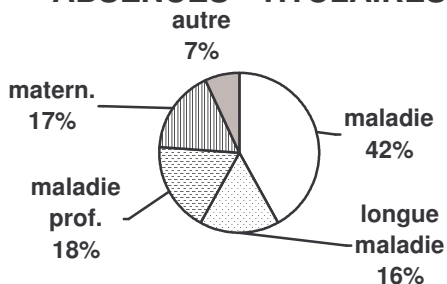
FILIÈRES – NON TITULAIRES



Pour les femmes, la représentation des filières « autres » est très importante sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit d'une réalité des métiers ou d'une difficulté de classement.

SYNDICATS

ABSENCES - TITULAIRES



moyenne par agent : **13 jours**

La maladie professionnelle est sur-représentée contrairement à la longue maladie et les « autres » absences.

ABSENCES – NON TITULAIRES

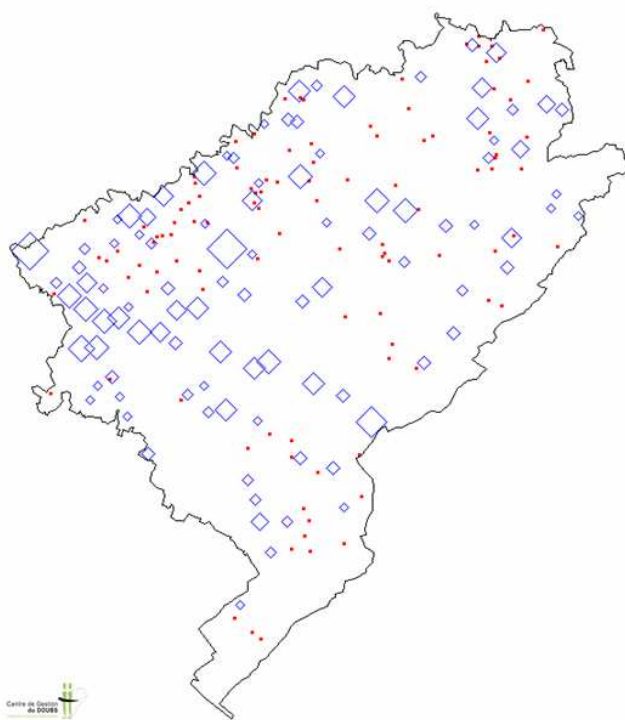


moyenne par agent : **2 jours**

La maladie ordinaire est le seul motif répertorié pour les absences des agents non-titulaires.

SIVU, SIVOM, SYNDICATS MIXTES DU DOUBS

- effectifs : intégrés au S.I.R.H. du CDG
- implantation en fonction du bureau distributeur du siège

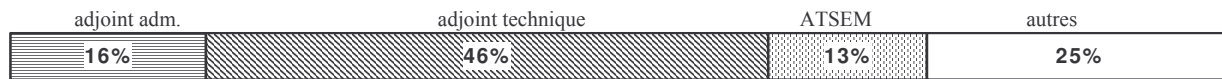


◇ 20 agents ◻ 10 agents . aucun agent connu du CDG

La répartition n'est pas homogène sur le territoire, elle est variable quant aux effectifs.

PRINCIPAUX CADRES D'EMPLOIS

	dans la <i>filière</i>	dans le <i>cadre d'emplois</i>		<i>particularités</i>
	part du <i>cadre d'emplois</i>	part de <i>non-titulaires</i>	part de <i>femmes</i>	
adjoint administratif	70 % ↘	12 % ↘	94 % →	taux limité et en baisse de non-titulaires
adjoint technique	85 % →	18 % ↗	62 % ↗	part limitée dans la filière, part de femmes importante et en hausse
ATSEM	87 % ↗	10 % →	100 % →	part croissante dans la filière



en % des agents sur emplois permanents recensés dans la strate

La part des adjoints administratifs, limitée, a baissé, celle des ATSEM a cru.

part des **CHARGES DE PERSONNEL** par rapport aux dépenses de fonctionnement : **24 %**

résumé :

La situation des syndicats est globalement assez conforme à la représentation départementale de l'ensemble des collectivités de moins de 50 agents, et se distingue nettement de celle des communautés de communes.